

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

Question 1. Présentez deux formes de la volatilité électorale.

La volatilité électorale désigne le fait que les comportements électoraux peuvent varier d'une élection à l'autre. Un électeur n'a donc pas forcément toujours le même comportement politique.

Tout d'abord, une première forme de volatilité électorale est l'intermittence du vote. Certains électeurs votent à certaines élections mais s'abstiennent à d'autres, selon les enjeux du scrutin ou leur intérêt pour l'élection.

Par exemple, un individu peut voter à l'élection présidentielle mais ne pas participer aux élections européennes.

Ensuite, une deuxième forme de volatilité électorale est le changement des préférences électorales. Un électeur peut voter pour un parti ou un candidat lors d'une élection puis choisir un autre parti ou un autre candidat lors de l'élection suivante.

Par exemple, un électeur peut voter pour un candidat de gauche à une élection puis pour un candidat du centre ou de droite quelques années plus tard.

Ainsi, les deux principales formes de volatilité électorale sont l'intermittence du vote et le changement des préférences électorales.

Question 2. À l'aide du document, comparez les taux d'abstention selon l'âge des personnes interrogées.

Le document montre que le taux d'abstention diminue avec l'âge : les jeunes s'abstiennent davantage que les personnes âgées.

Par exemple, le taux d'abstention est de 34 % chez les 18-24 ans contre 18 % chez les 70 ans et plus.

Calcul de l'écart :

$$34 - 18 = 16 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$34 / 18 \approx 1,89$$

L'abstention des 18-24 ans est donc environ 1,9 fois plus élevée que celle des 70 ans et plus.

On observe la même tendance avec les autres classes d'âge : l'abstention est de 32 % chez les 25-34 ans, 27 % chez les 35-49 ans, 24 % chez les 50-59 ans puis 19 % chez les 60-69 ans.

Ainsi, plus l'âge augmente, plus la participation électorale est élevée.

Question 3. À l'aide du document, expliquez les différences de comportement électoral selon la profession de l'interviewé.

Le document montre que le comportement électoral varie selon la profession de l'interviewé.

Par exemple, les retraités participent davantage aux élections : 83 % d'entre eux votent, contre 68 % des ouvriers.

Calcul de l'écart de participation :

$$83 - 68 = 15 \text{ points}$$

Les retraités participent donc 15 points de plus que les ouvriers.

On peut également comparer les cadres et les ouvriers. Le taux d'abstention est de 24 % chez les cadres contre 32 % chez les ouvriers.

Calcul de l'écart d'abstention :

$$32 - 24 = 8 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$32 / 24 \approx 1,33$$

L'abstention des ouvriers est donc environ 1,3 fois plus élevée que celle des cadres.

Ces différences montrent que la participation électorale dépend de facteurs sociaux : les catégories sociales les plus favorisées participent généralement davantage aux élections que les catégories populaires.